

Mois des bienfaits et des bénédictions

Conformément au calendrier grégorien, c'est le samedi dernier qu'une bonne partie des fidèles musulmans du Burkina a entamé le mois de ramadan, mois d'abstinence, de miséricorde et de pardon. A cette occasion, l'Association de l'Etablissement de l'Unité Islamique nous a fait parvenir le message suivant.

AUX MUSULMANS DU BURKINA

Au seuil du Ramadan, l'Association de l'Etablissement de l'Unité Islamique adresse ses félicitations à tous les frères et soeurs en Islam et leur souhaite un Ramadan de dévotion et de purification.

Le mois de Ramadan est le mois des bienfaits et des bénédictions, le mois de la miséricorde et du pardon.

En tant que membre de la communauté de Muhammad (PSLF) il est de notre devoir de remercier Allah qui a fait de ce Mois, son Mois à Lui et de ses Nuits les meilleurs des nuits. Il y a dans ce mois, la nuit du destin dont la récompense et le bien sont plus que ceux de mille mois. Il nous incombe de nous tourner vers Allah avec des coeurs purs et une intention sincère pour nous rapprocher de Lui, par la lecture du Qur'an, les invocations, la prière, les aumônes et les autres actions appropriées dans ce mois béni.

Ecoutons à ce propos le prône du Prophète Muhammad Boun Abdallah (PSLF) sur le mois béni de Ramadan :

"O vous les hommes ! Voici Ramadan, le mois d'Allah, qui vous apporte la Bénédiction, la Miséricorde et le Pardon. Aux yeux d'Allah, il est le meilleur des mois, ses jours sont les meilleurs des jours, ses nuits sont les meilleurs des nuits, ses heures sont les meilleures des heures. C'est un mois où vous êtes conviés à être les hôtes d'Allah et où vous êtes admis au nombre de ceux qu'Allah honore. Pendant ce mois, vos souffles sont glorification, votre sommeil est adoration, vos oeuvres sont agréées et votre invocation est exaucée. Priez Allah votre Seigneur, avec une intention sincère, des coeurs purs, de vous assister à jeûner et à réciter le Livre Saint pendant ce mois, car le réprouvé est celui qui est frustré du Pardon d'Allah en ce mois sublime. Souvenez-vous par votre faim et votre soif en ce mois, de la faim et de la soif que vous éprouverez au Jour de la Résurrection. Donnez l'aumône aux pauvres et aux indigents. Ayez du respect à l'égard des plus âgés d'entre vous.

Soyez miséricordieux envers vos enfants et soyez bons envers vos parents. Préservez vos langues de

toute médisance ; ne regardez pas ce qui n'est pas permis à vos yeux de voir ; n'écoutez pas ce qu'il n'est pas permis à vos oreilles d'entendre. Témoignez de la tendresse aux orphelins, Allah témoignera de la tendresse envers vos orphelins. Revenez vers Allah en renonçant à vos fautes. Lèvez vos mains en l'invoquant pendant les heures de vos prières, car elles sont les meilleures des heures pendant lesquelles Allah regarde avec Miséricorde Ses serviteurs, S'entretient avec ceux qui lui adressent leurs prières confidentielles, répond avec empressement à ceux qui L'appellent et exauce ceux qui le sollicitent.

"O vous les hommes ! Vos âmes sont les otages de vos oeuvres ; délivrez-les en implorant le Pardon. Votre échine se plie sous vos fardeaux ; allégez-la par de longues prosternations. Sachez qu'Allah - que Sa mention soit exaltée ! - a juré par Sa Toute Puissance de préserver du Châtiment ceux qui prient et se prosternent, et de les délivrer de la crainte de l'enfer "le Jour où les hommes se tiendront debout devant le Seigneur des mondes" (Q. 83 : 6). Celui qui fait rompre le Jeûne au moment prescrit à un Croyant qui jeûne en ce mois, aura la récompense de celui qui affranchit un esclave, ainsi que le Pardon des fautes passées."

Certains firent remarquer au Prophète (C) :

"Nous ne sommes pas tous capables de nous acquitter de cela !"

Le Prophète (C) répondit :

"Prémunissez-vous contre l'Enfer, ne serait-ce que par moitié d'une datte que vous donnerez ! Prémunissez-vous contre l'Enfer, ne serait-ce que par une gorgée d'eau que vous donnerez ! car Allah récompense celui qui accomplit peu de choses s'il ne peut en accomplir davantage.

Un mois pour se racheter

"O vous les hommes ! Le jour où vos pas trébucheront, celui qui fait des bonnes moeurs sa parure en ce mois, traversera le Sirât (la Voie droite jetée entre l'Enfer et le Paradis). Celui qui, en ce mois, s'allège en partie de ce qu'il possède, Allah allègera son compte (au Jour du Jugement). Celui qui s'abstient en ce mois de commettre le mal, Allah contiendra Sa Colère à son égard le Jour où cet homme le rencontrera. Celui qui honore un orphelin, Allah l'honorera le Jour de Sa rencontre. Celui qui agit avec bonté envers ses parents, Allah lui fera Miséricorde le Jour

de Sa rencontre. Celui qui, en ce mois, manque à ses devoirs envers ses parents, Allah lui refusera Sa Miséricorde le Jour de Sa rencontre. Celui qui, en ce mois, accomplit librement une prière, Allah lui inscrira l'immunité contre l'Enfer. Celui qui en ce mois s'acquitte d'une obligation religieuse aura la récompense de celui qui se sera acquitté de soixante-dix obligations religieuses pendant les autres mois de l'année. Celui qui prie pour moi fréquemment Allah fait en sorte que ses oeuvres pèsent plus lourd dans la Balance le Jour où les oeuvres seront légères dans la Balance. Celui qui en ce mois lit un Verset du Qurân aura la récompense de celui qui aura récité le qorân tout entier durant les autres mois de l'année.

"O vous les hommes ! en ce mois, les Portes du Paradis sont ouvertes ; sollicitez de votre Seigneur qu'il ne vous les ferme pas. Les portes de l'Enfer sont closes ; priez votre Seigneur qu'il ne vous les ouvre pas. Les démons sont enchaînés ; demandez à votre Seigneur de ne pas leur donner pouvoir sur vous".

Association de
l'Etablissement de l'Unité
Islamique
01 BP 1484
OUAGADOUGOU 01